



Réunion de la commission Concession & IRVE

14 juin 2023

Contrôle des concessions gaz

Présentation du bureau d'études Naldeo

IRVE

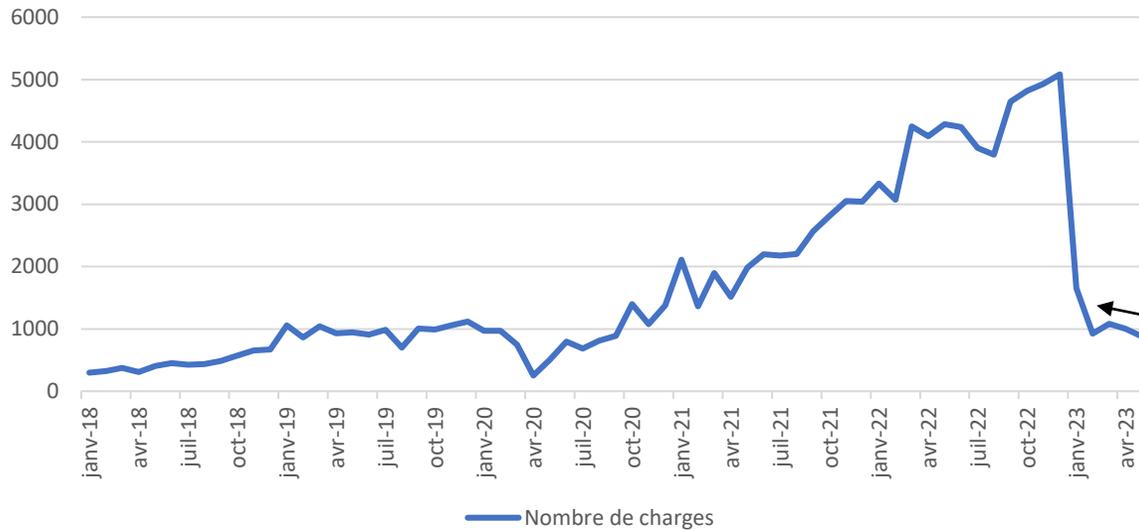
(Installation de Recharge pour Véhicule Electrique)



Bilan

IRVE Bilan

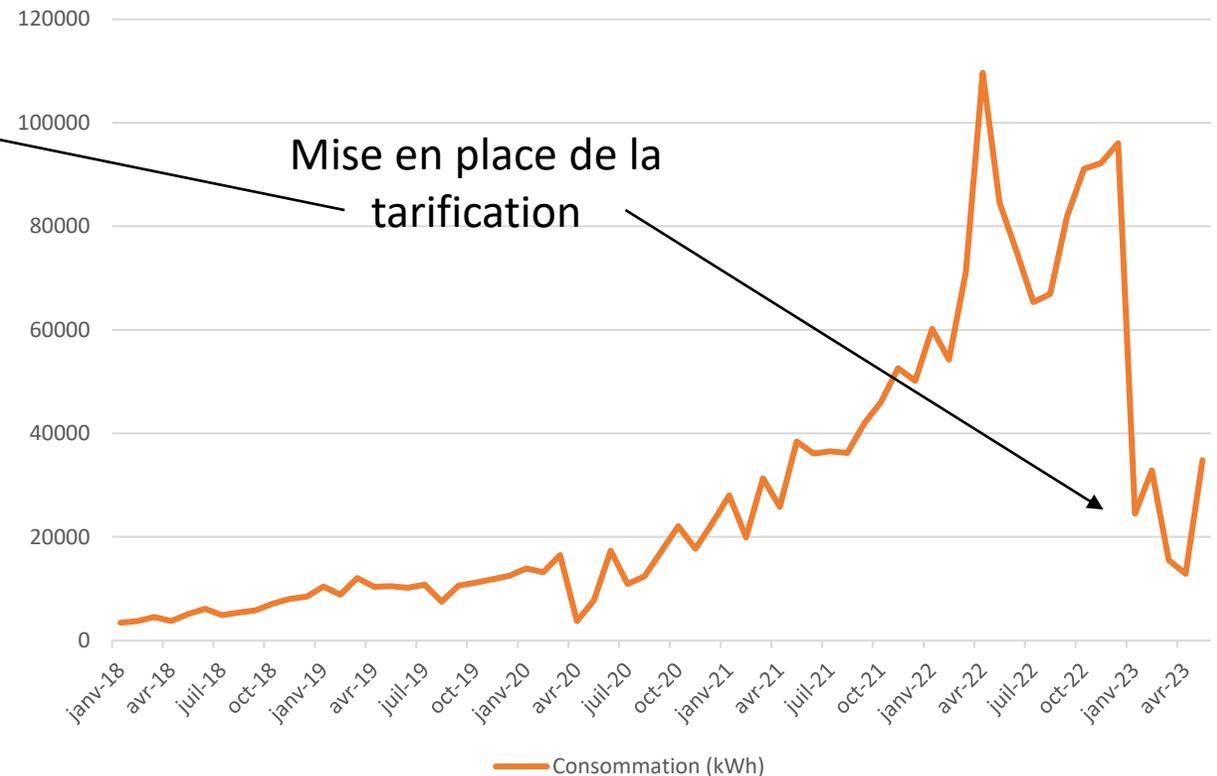
Evolution de nombre de charges entre 2018 et début 2023



	2018	2019	2020	2021	2022	05/2023
Utilisateurs	242	448	549	1 382	2 420	1068

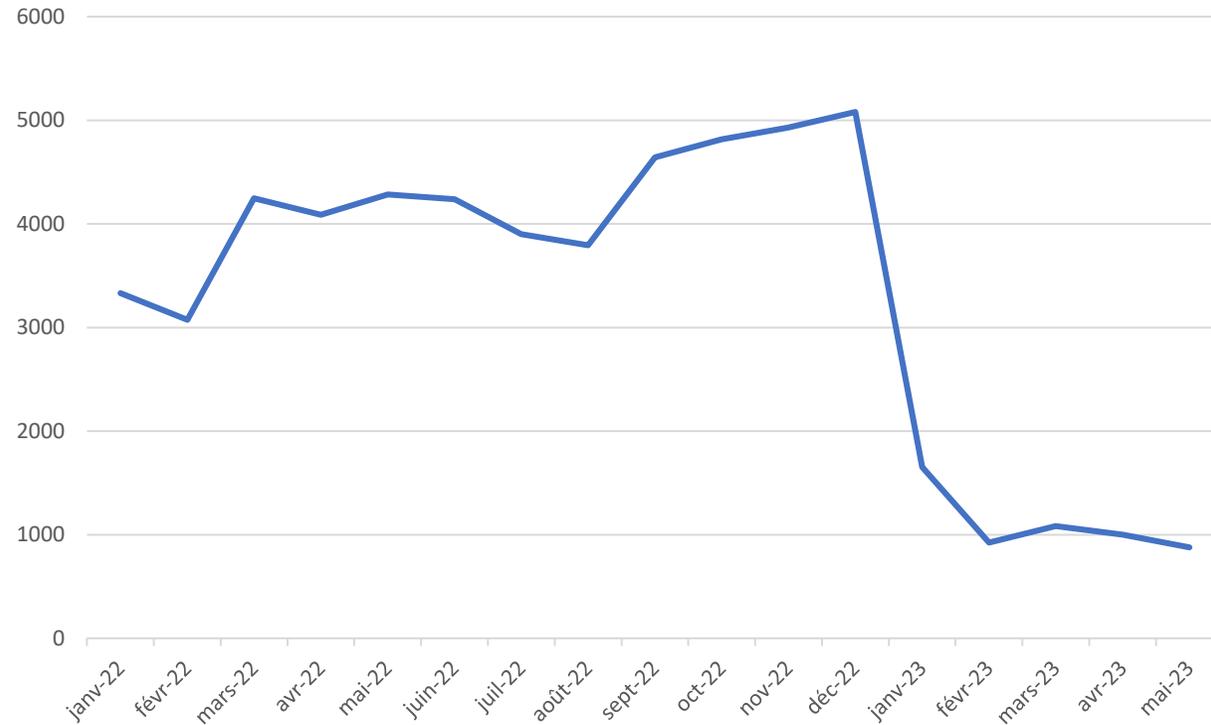
Années	Charges	KWh délivrés
Année 2020	8 026	135 007
Année 2021	26 907	443 176
Année 2022	50 431	948 487
Janvier à Mai 2023	13 300	290 000

Consommation (kWh)

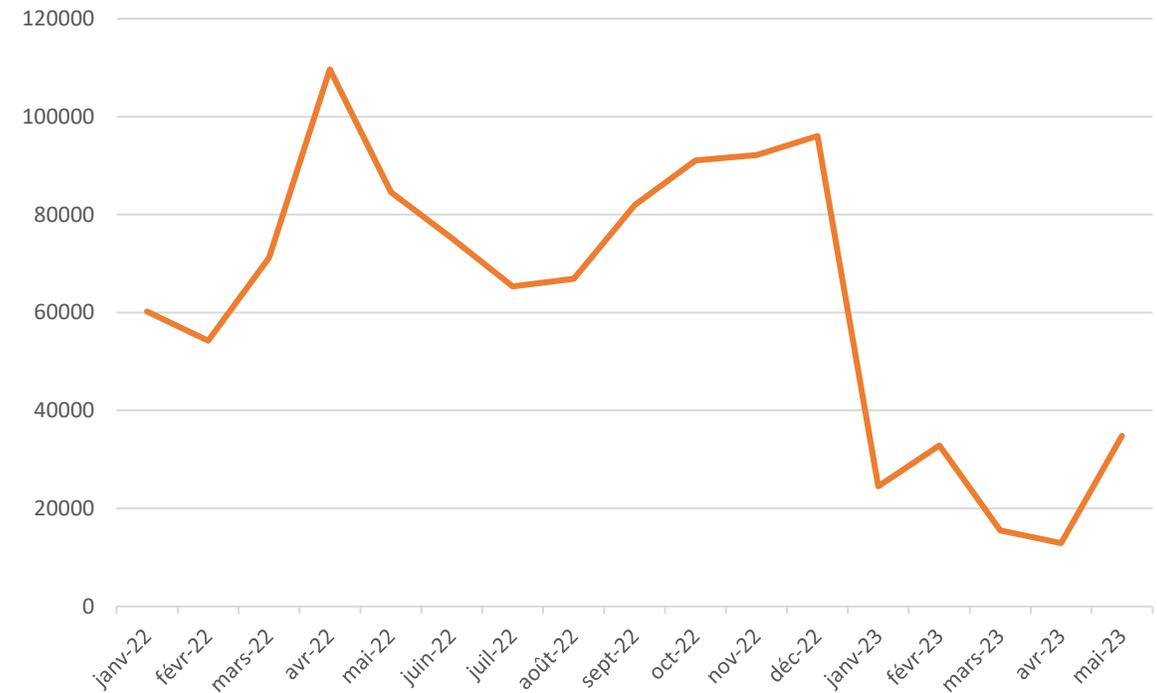


IRVE Bilan

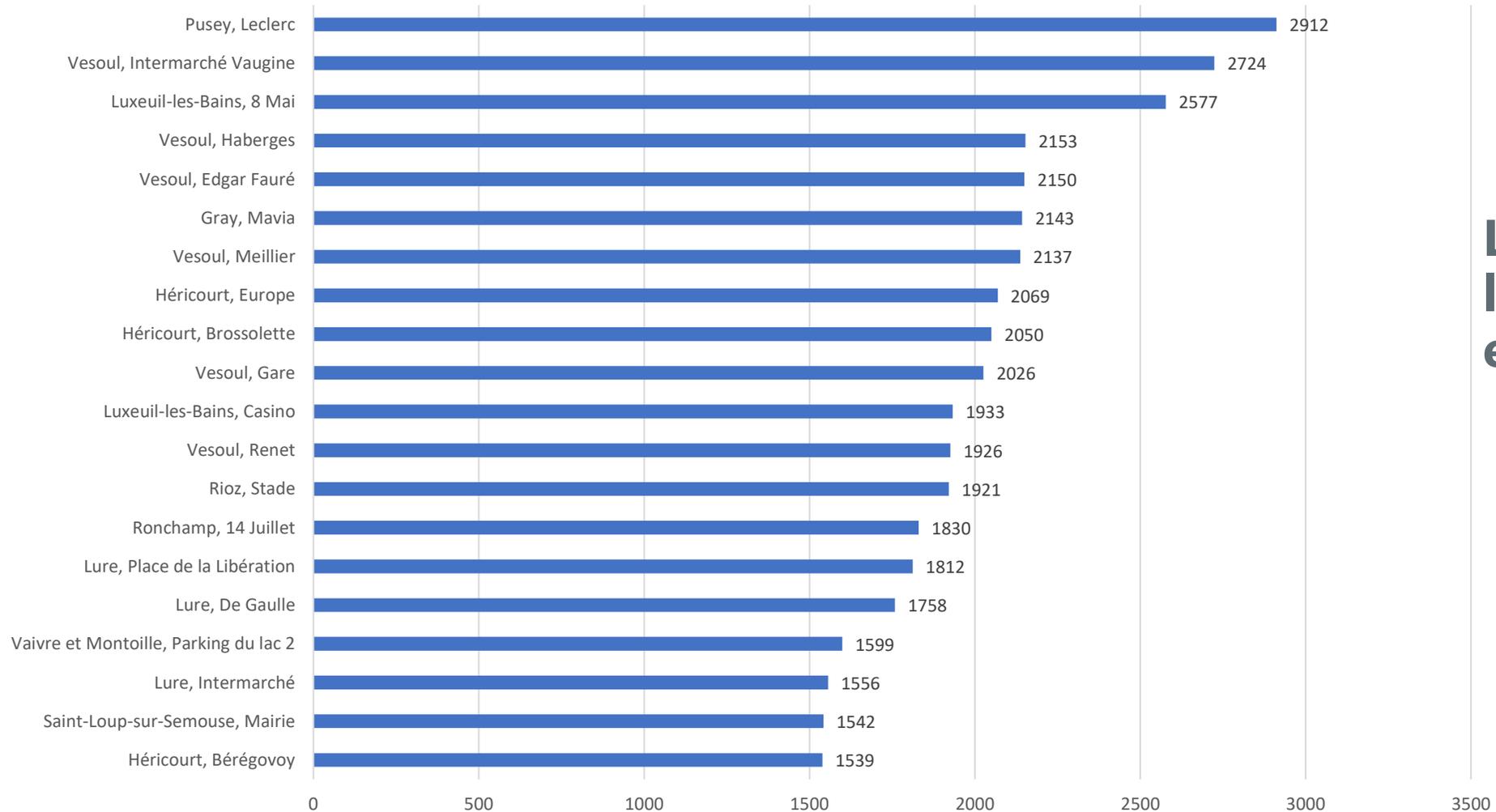
Evolution de nombre de charges entre 2022 et début 2023



Consommation (kWh) entre 2022 et début 2023

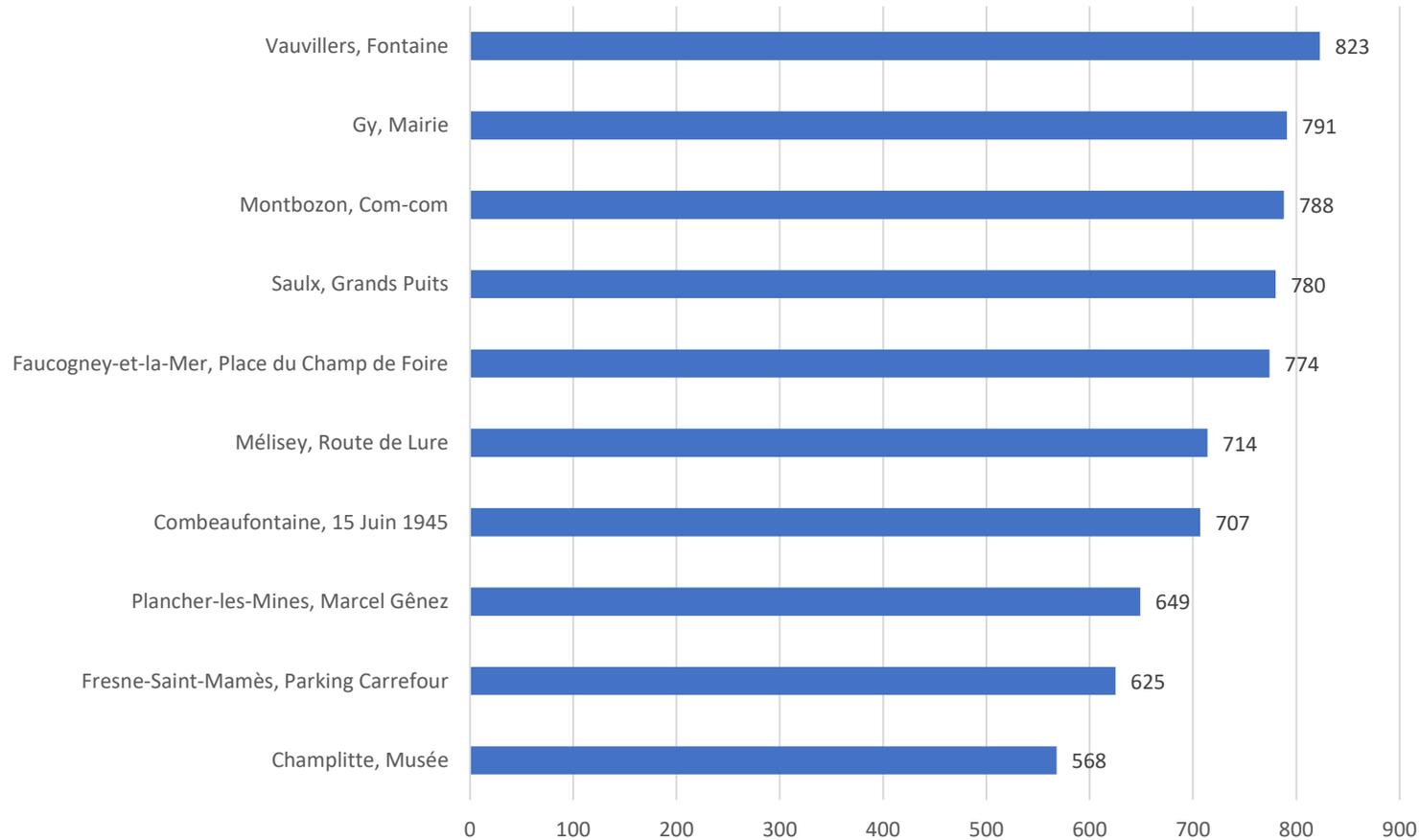


IRVE Bilan



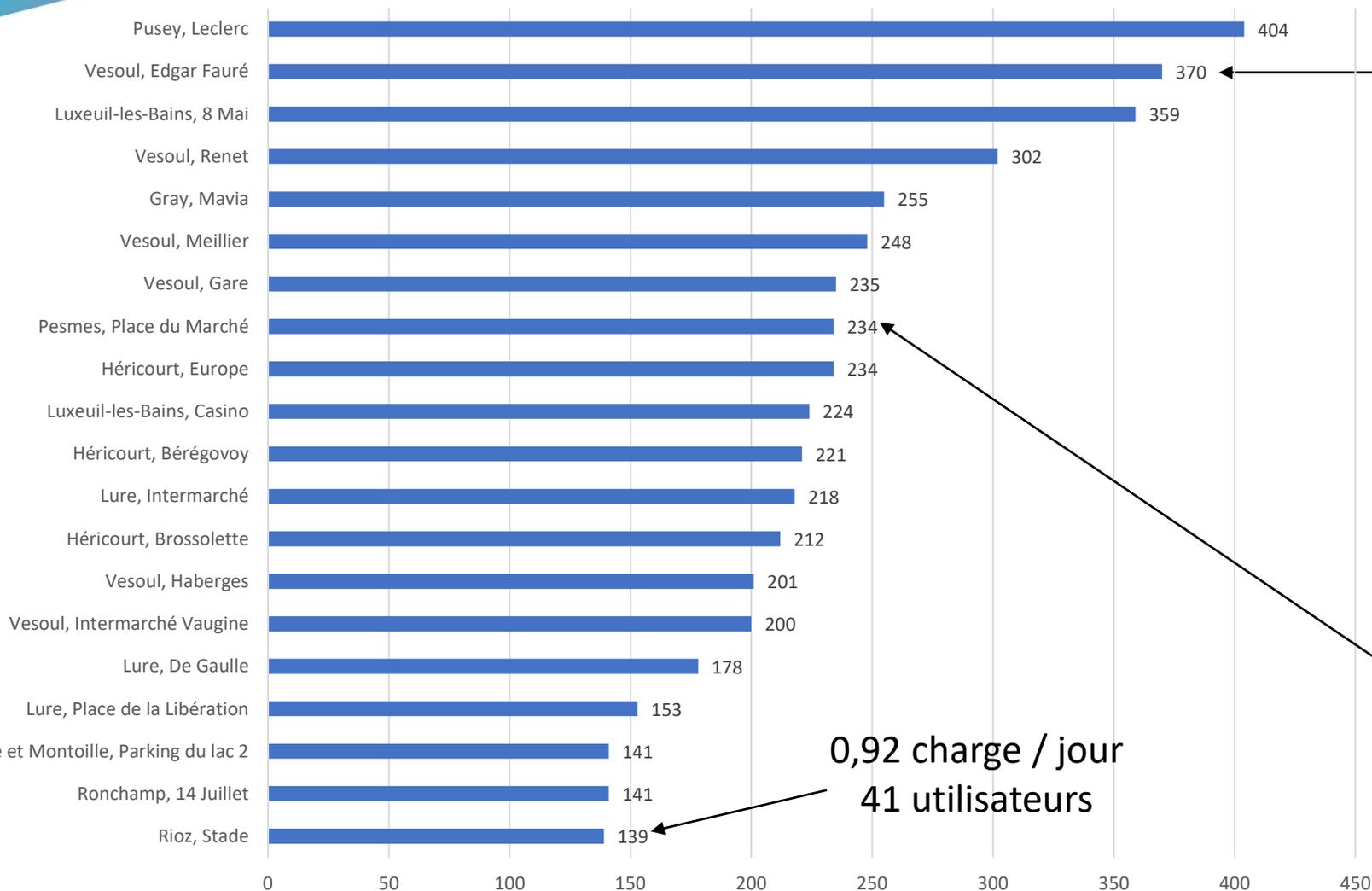
**Les 20 bornes
les plus fréquentées
en 2022**

IRVE Bilan



Les 10 bornes les moins fréquentées en 2022

IRVE Bilan



2,5 charges / jour
128 utilisateurs
58% réalisées par 6 utilisateurs

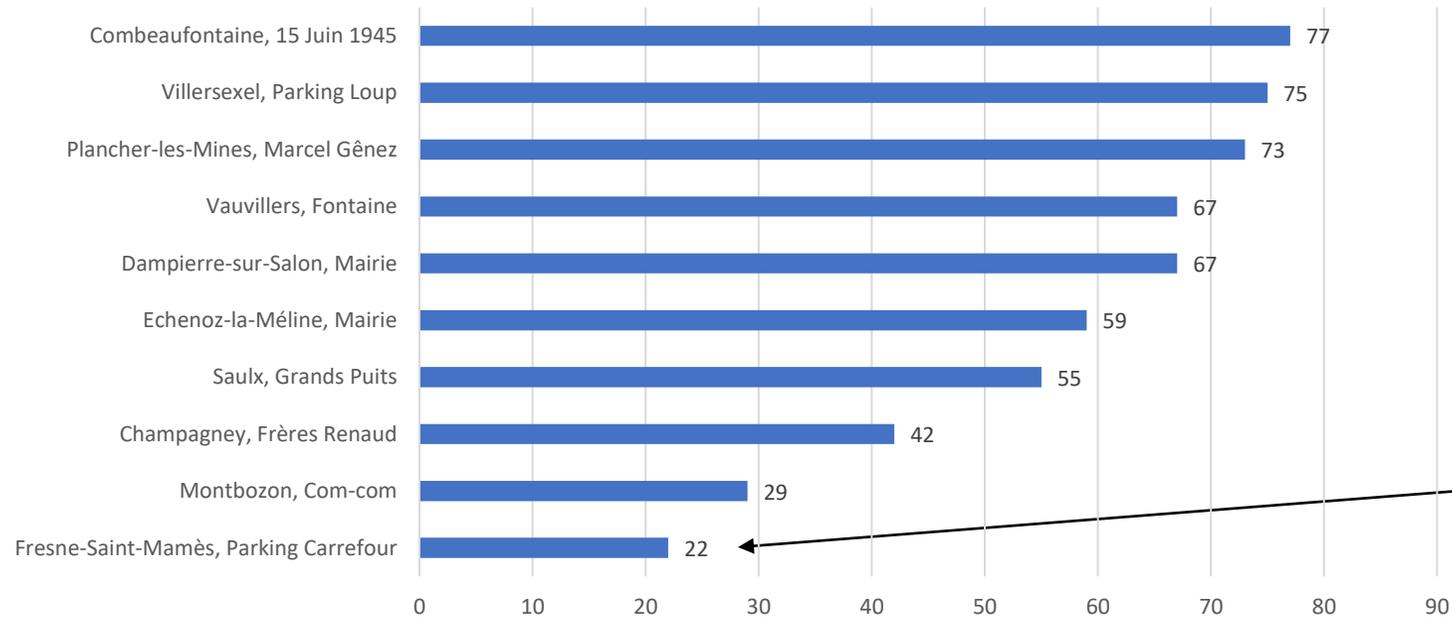
Les 20 bornes les plus fréquentées depuis janvier 2023

1^{ère} borne hors zone urbaine
1,5 charge par jour
44 utilisateurs
62% réalisées par 2 utilisateurs

0,92 charge / jour
41 utilisateurs

IRVE Bilan

Les 10 bornes les moins fréquentées depuis janvier 2023



1 charge / semaine
15 utilisateurs

IRVE Bilan

Bornes accélérées déposées

- Fougerolles (à la demande du supermarché COLRYUT)
- Pusey (à la demande de l'hypermarché LECLERC)

Bornes accélérées en attente de confirmation de dépose

- Lure Intermarché
- Terres de Saône (Fleurey les Faverney et Saint Rémy)

Bornes accélérées conservées

- Vesoul Vaugine Intermarché conservée (avec convention)

IRVE Bilan

Bornes rapides en service

- Corre,
- Rioz,
- Combeaufontaine,
- Pusey,
- Frotey les Vesoul

Bornes rapides en cours d'installation

- Echenans sous mont Vaudois,
 - La Chapelle les Luxeuil,
 - Lyoffans
- (mises en service avant fin juin)



Borne installée à Rioz

IRVE Bilan

Bornes rapides en attente d'installation

- Bonboillon

Délibération de transfert de compétence prise le 25 mai 2023 par la commune
Travaux planifiés juillet 2023

- Ancier

Travaux coordonnés à un déplacement d'ouvrages par ENEDIS et un enfouissement de réseau par le SIED 70,

Pas de confirmation de prise en charge financière par la commune à ce jour,
Installée en provisoire au siège du Syndicat,

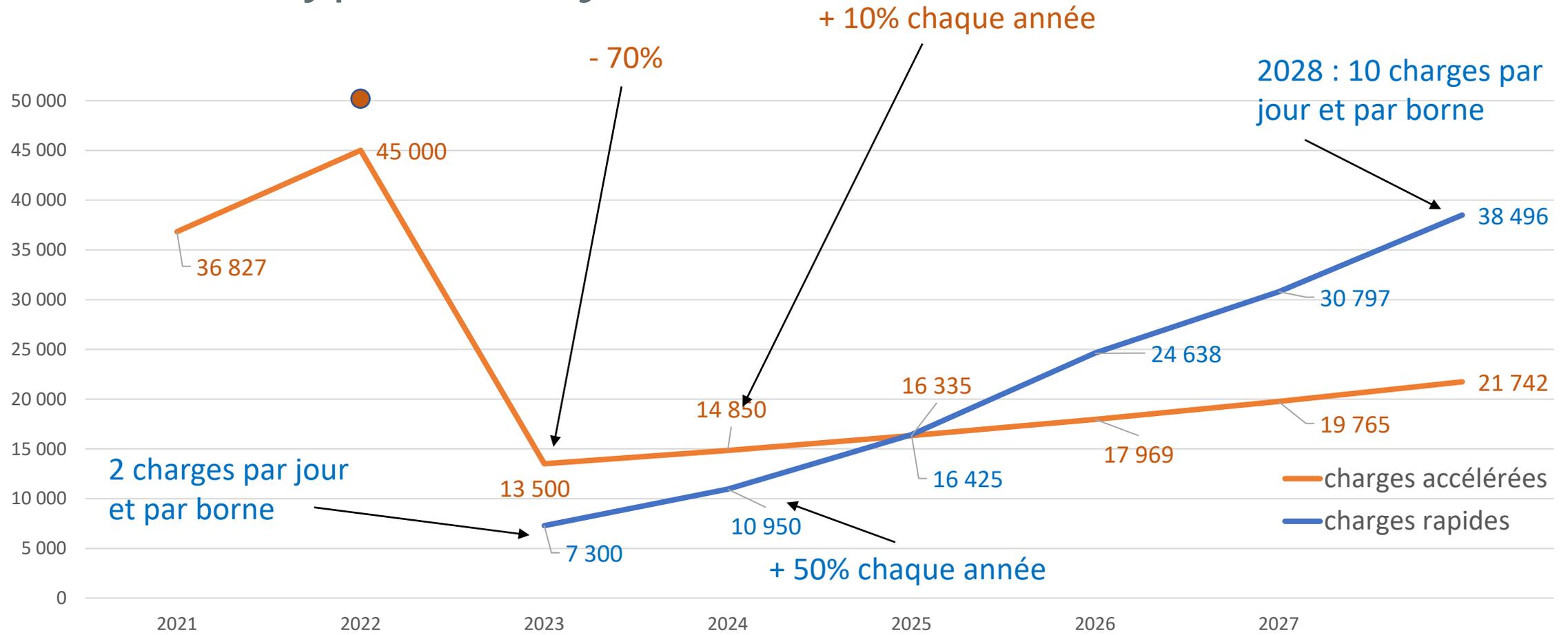
IRVE Bilan

Une fiche bilan après 6 mois de tarification payante sera adressée aux maires des communes où est située une borne précisant notamment :

- le nombre de charges,
- le nombre d'utilisateurs,
- la durée moyenne de charge,
- la puissance moyenne délivrée, ...

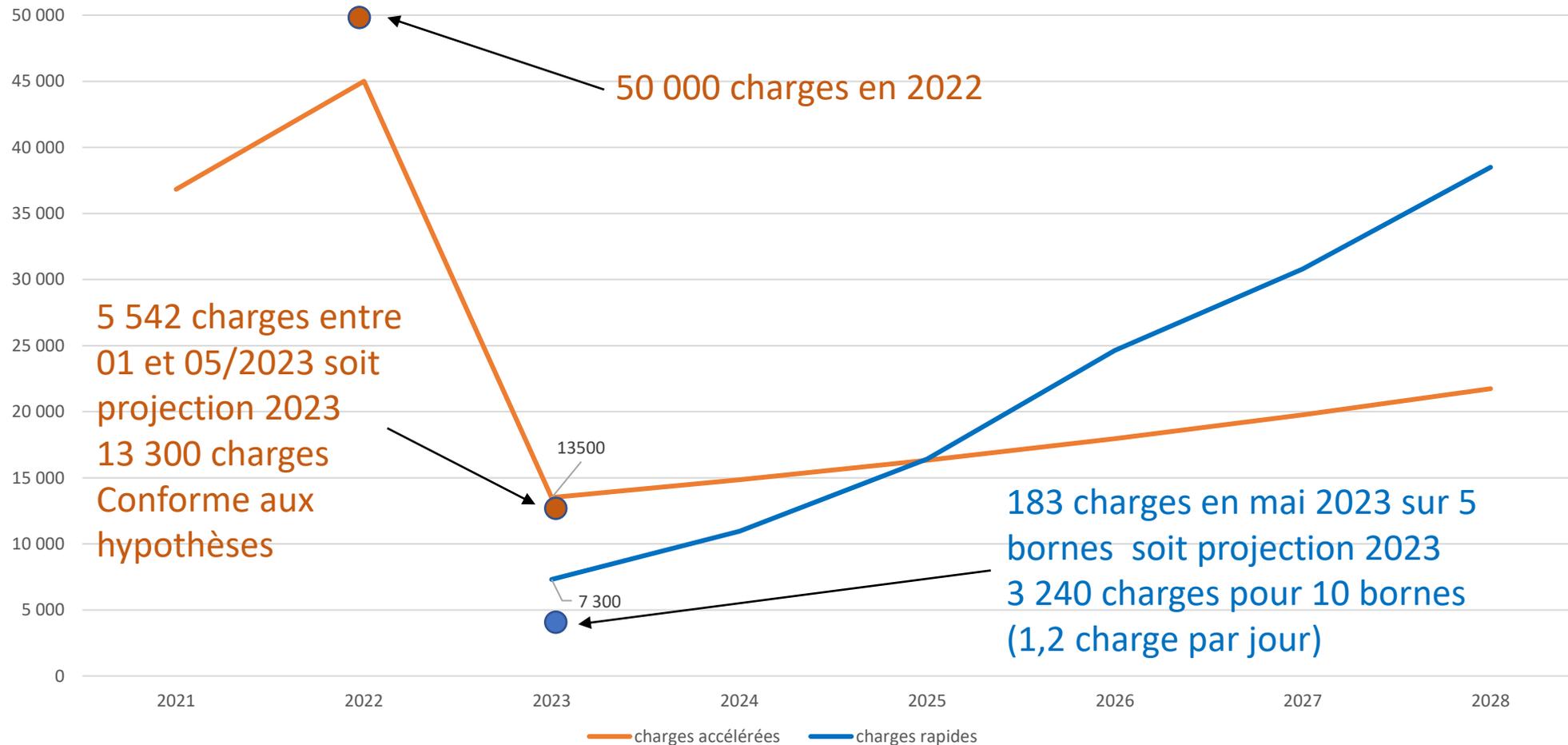
IRVE Bilan

RAPPEL - Hypothèses juin 2022

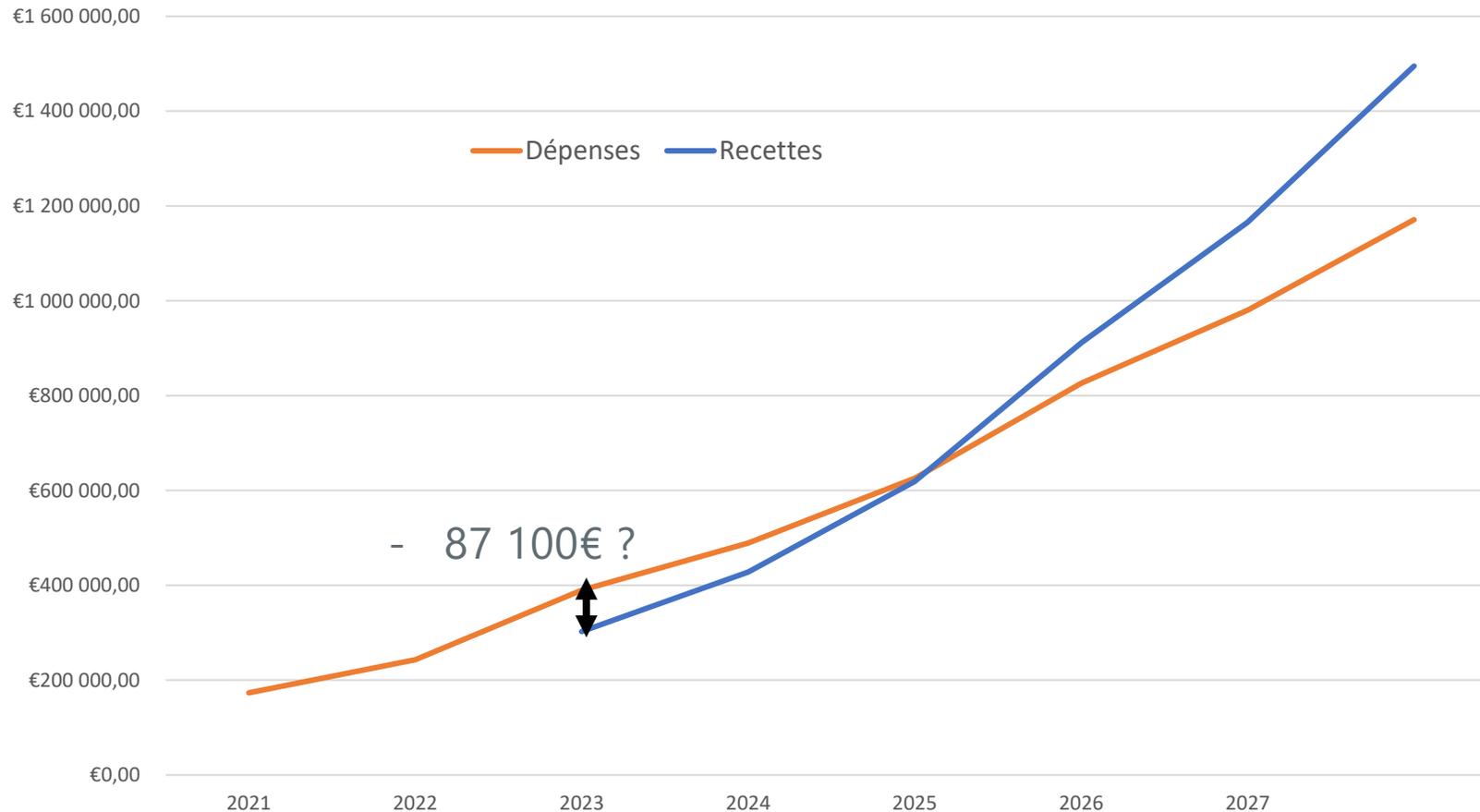


IRVE Bilan

Fréquentation 2023



IRVE Bilan



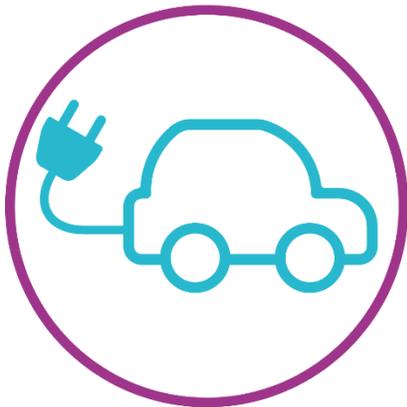
Peu de visibilité et de retours d'expérience après 6 mois de tarification.

Bilan fin 2023 en fonction :

- Du nombre de charges ?
- De la puissance délivrée ?
- Du tarif de l'électricité à confirmer (groupement d'achat, bouclier tarifaire, ...)

IRVE

(Installation de Recharge pour Véhicule Electrique)



Tarifification

IRVE Tarification

Tarification actuelle :

Charges accélérées :

Terme fixe : 1,50€
0,39€ / KWh
0,20€ / min 30 minutes
après la charge complète

Charges rapides :

Terme fixe : 2,00€
0,49€ / KWh
0,20€ / min après la
charge complète

Suppression du terme fixe
pénalisant pour les petites
charges

→
Harmonisation avec le
Territoire de Belfort et le
Doubs

Tarification proposée :

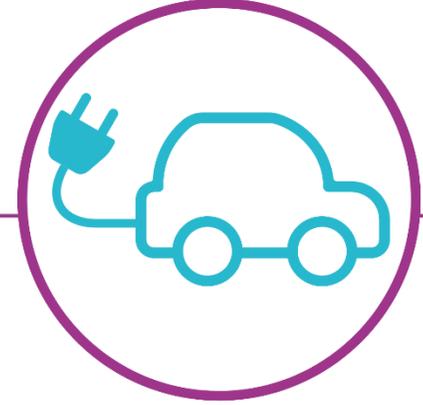
Charges accélérées :

Terme fixe : 0€
0,40€ / KWh
0,20€ / min 30 minutes
après la charge complète

Charges rapides :

Terme fixe : 0 €
0,50€ / KWh
0,20€ / min après la
charge complète

AVIS DE LA COMMISSION



IRVE

(Installation de Recharge pour Véhicule Electrique)

Stratégie de développement du service

IRVE Elaboration d'une Stratégie

Des signaux en faveur de l'installation de bornes :

Le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté est en phase finale de production du schéma de cohérence régional des IRVE.

Ce dernier préconise, à l'horizon 2035 pour la Haute-Saône, l'installation 203 bornes rapides (+de 50 KW), essentiellement située sur les grands axes et 1 566 bornes « normales » (puissance inférieure à 50 kW).

Parallèlement, on constate un développement de l'offre privée, y compris sur la Haute-Saône : équipement des supermarchés, installations de bornes rapides par des développeurs privés le long des grands axes. (si cela intéresse le privé, cela doit être rentable)

Enfin, le nombre de véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation est en augmentation d'année en année (source AVERE France) :

IRVE Elaboration d'une Stratégie



30 227 véhicules électriques et PHEV
immatriculés en avril 2023 en France



18,7 %
de parts de marché



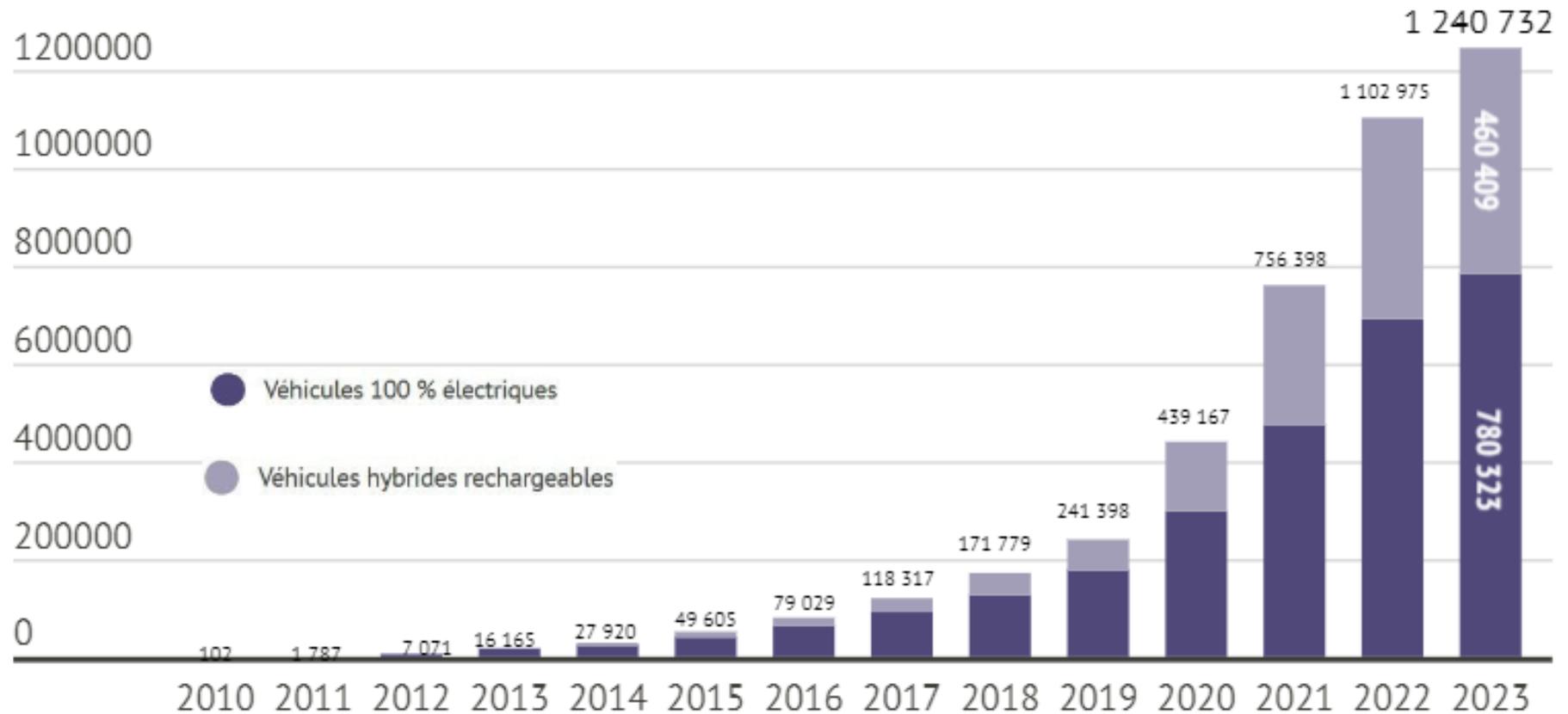
+ 26,0 %
VS. avril 2022

969 Immatriculations en BFC (dont 578 VE particuliers, 61 utilitaires)

	Véhicules particuliers et utilitaires 100 % électriques	Véhicules particuliers et utilitaires hybrides rechargeables (PHEV)	Total
Immatriculations avril 2023	19 307 (+ 41,2 %)	10 920 (+ 5,8 %)	30 227 (+26,0 %)
Total 2023	90 230 (+ 49,5 %)	47 727 (+ 19,4 %)	137 757 (+ 37,5 %)

IRVE Elaboration d'une Stratégie

EVOLUTION DU PARC ROULANT AUTOMOBILE DEPUIS JANVIER 2010



IRVE Elaboration d'une Stratégie

A contrario des raisons objectives pour ne plus installer de nouvelles bornes :

Faible fréquentation des bornes (+ de 80% des recharges se font à domicile)

La compétence du SIED 70 s'exerce dans le cas d'une offre inexistante, insuffisante ou inadéquate selon l'article L.224-37 du CGCT. Le syndicat n'a pas vocation à rentrer en concurrence avec le privé;

Obligation dès 2025 pour les parkings de plus de 20 places attenants à des bâtiments non résidentiels d'être équipés de bornes de recharge (publiques ou non) : concurrence forcée des hôtels, supermarchés et bâtiments publics (gymnase, théâtre, cinéma, ...)

IRVE Elaboration d'une Stratégie

Si le nombre de véhicules augmente, leurs capacités de recharge et leur autonomie également :

Autonomie actuelle des véhicules électriques mis en vente :
entre 400 et 500 km désormais :
un véhicule peut traverser la Haute-Saône sans charger

Nombre de stations services carburants fossiles en Haute-Saône : 58 stations
(source : <https://www.prix-carburants.gouv.fr/>);

Si la durée d'une charge de véhicule électrique est plus longue qu'avec un carburant fossile, avec 80 % de charges à domicile (moins cher que sur les bornes), on peut s'interroger sur le nombre de bornes ne serait-ce que rapides à poser en Haute-Saône. ([Tableau de bord - Freshmile Park](#))

IRVE Elaboration d'une Stratégie



IRVE Elaboration d'une Stratégie

Plusieurs attitudes peuvent être adoptées :

Scénario 1 –«Laisser Faire le marché »

Avantage

Pas de coût public (initiative privée uniquement)

Inconvénient

Concentration des investissements sur les zones denses et rentables (renforcement de la polarisation du territoire)

Difficulté d'attribuer l'espace public à des projets potentiellement concurrents (logique du premier arrivé / premier servi)

Si la fréquentation augmente, notamment à l'horizon 2035, ce sera le Privé qui réalisera les bénéfices

IRVE Elaboration d'une Stratégie

Scénario 2 – Intervention publique globale en vue d'assurer une péréquation

Réaliser le maillage global du territoire en IRVE sous maîtrise d'ouvrage publique (Régie pour le SIED 70...)

Un projet d'initiative publique n'est possible qu'en cas d'offre **inexistante, insuffisante ou inadéquate**» selon l'article L.2224-37 du CGCT

Avantage

Maîtrise des calendriers de déploiement

Capacité à actionner des principes de péréquation (les bornes urbaines, plus fréquentées peuvent permettre de financer des bornes rurales, moins fréquentées)

Inconvénient

Coût et dimension du projet sous maîtrise d'ouvrage publique.

IRVE Elaboration d'une Stratégie

Scénario 3 – Délimiter l'intervention publique et privée et garantir leur complémentarité

Principe

Porter à connaissance des investisseurs privés les objectifs du Schéma

Définir le périmètre des initiatives privées («Appels à Initiatives Privées») puis les projets d'investissements publics complémentaires pour finaliser le maillage

Avantage

Evite les doublons d'intervention privée et publique

Limite le coût et la dimension du projet public

Inconvénient

Limite le principe de péréquation sur le territoire.

Nécessite des moyens de contrôle des initiatives privées

Peu d'intérêt du privé dans le cas Haut-Saônois

IRVE Elaboration d'une Stratégie

Plusieurs éléments concourent à retenir le scénario 2 pour la Haute-Saône :

Maillage déjà existant du département via le réseau installé (et non encore amorti)

Faible implantation du privé, concentrée sur les villes et sur quelques grands axes délaissant le rural

Nouveau financement du Facé à hauteur de 80% qui permet un nouveau déploiement à faible coût dans les communes rurales (dossier à déposer en juin 2023, possibilité de dérogation jusqu'en septembre 2023)

Proposition d'un nouveau déploiement sous maîtrise d'ouvrage publique du SIED 70

(ordre 1 million d'euros d'investissement, coût en fonds propres 200 000 € HT)

IRVE Nouveau Déploiement

Cibles (besoins identifiés) :

- conducteurs en itinérance (bornes rapides)
 - conducteurs souhaitant faire un arrêt d'environ 2 heures ou plus (bornes accélérées courant continu)
- (l'habitat vertical sans garage ne sera ciblé pas pour l'instant)

Lieux d'implantations :

- le long des grands axes routiers (voir si partenariat possible avec des supermarchés)
- bourg
- sites touristiques

Optimisation du financement :

remplacement des bornes accélérées existantes par des bornes rapides ou accélérées à courant continu afin de récupérer les anciennes bornes et les redéployer en milieu urbain et/ou touristiques.

IRVE Nouveau Déploiement

Pistes de réflexion :

Bornes rapides :

Pesmes (inconvenient : secteur sauvegardé, détour nécessaire depuis le contournement; avantage: dernière borne avant le « désert » du Jura - récupérer borne accélérée)

Gy – Intermarché ? (inconvenient : la route vient d'être refaite (cf tranchée nécessaire))

Secteur Melin-Malvillers-Cintrey – RN19

Bucey les Gy (inconvenient : projet concurrent de Powerdot en étude)

Secteur Mille Etangs

Dampierre sur Salon (récupérer borne accélérée)

Scey-sur-Saône (borne accélérée ?)

Velleminfroy – RN19 Relais routier Station AVIA

Villersexel - Intermarché ? (récupérer borne accélérée)

IRVE Nouveau Déploiement

Pistes de réflexion :

Bornes accélérées DC :

Château-Lambert (Musée de la Montagne, espace nature Culture)

Oricourt (Château)

Passavant la Rochère (Verrerie)

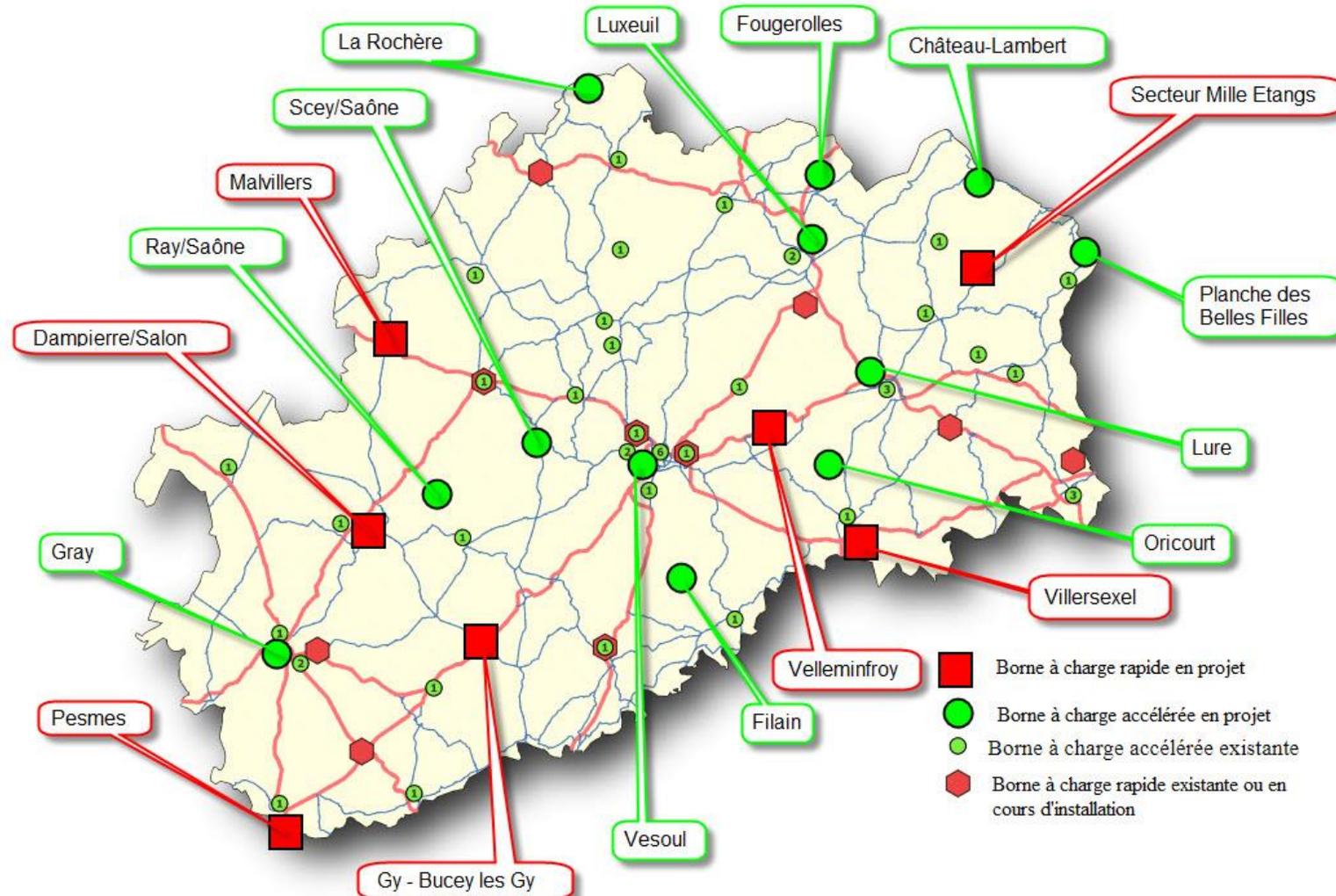
Planche des Belles Filles

Ray sur Saône (Château)

Filain (Parc animalier Guiguite en folie)

Voir bilan des bornes accélérées actuelles pour redéploiement en urbain : Luxeuil ?, Vesoul ? Gray ? Lure ? Fougerolles ? pour installation de bornes accélérées AC démontées (Fougerolles, Combeaufontaine, ...). Les bornes de Saint Rémy et Fleurey sont revendues à la Communauté de Communes de Terres de Saône pour son dispositif autocampagne.

IRVE Nouveau Déploiement



AVIS DE LA COMMISSION

Questions diverses

1er salon de la Mobilité Electrique les 20 et 21 octobre prochains à **Belfort**
Parc des Expositions l'AtraXion à Andelnans –
samedi journée « grand public » Horaires d'ouverture : 10h à 19h

Syndicat Intercommunal d'Énergie Du Département de la Haute-Saône

 **1, rue Max Devaux
70 000 VESOUL**

 **Tél : 03 84 77 00 00**

 **E-mail : contact@sied70.fr
Site internet : www.sied70.fr**

